



DL/SC

Solidarité avec les salariés qui luttent à Sego.

Depuis des années, les salariés de Sego sont confrontés à des restructurations liées à la concurrence des entreprises entre elles. Nous déplorons, une fois encore, que les licenciements soient la seule variable d'ajustement pour faire perdurer l'activité.

Si une solution avec repreneur semble se dessiner, la non reconduction des mesures de licenciement octroyée aux salariés du plan précédent ne permet pas de satisfaire les futurs licenciés. Devant l'intransigeance de la direction, les salariés ont décidé de se mettre en grève.

La charge de travail imprimée au « moins disant » des entreprises ne garantit pas leur pérennité ; elle met en danger les emplois et les acquis sociaux.

Il est temps de s'interroger sur la charge de travail imprimée à l'étranger, distribuée et lue en France.

Tous les acteurs de la profession doivent, dans ce genre de dossier, aider et proposer des solutions d'emplois, de reclassement. Les salariés de Sego, comme l'ensemble des salariés de notre profession, doivent bénéficier des meilleures conditions pour leur avenir.

Au lieu d'aider à ce règlement, un éditeur identifié a décidé de contourner l'entreprise Sego pour confier sa charge de travail à d'autres unités d'impression.

Cette situation n'est pas acceptable.

Pour réaffirmer notre soutien, une délégation du SGLCE rencontrera ce jour ses mandants et les salariés de Sego, à l'entreprise.

Paris, le 20 janvier 2016